

858

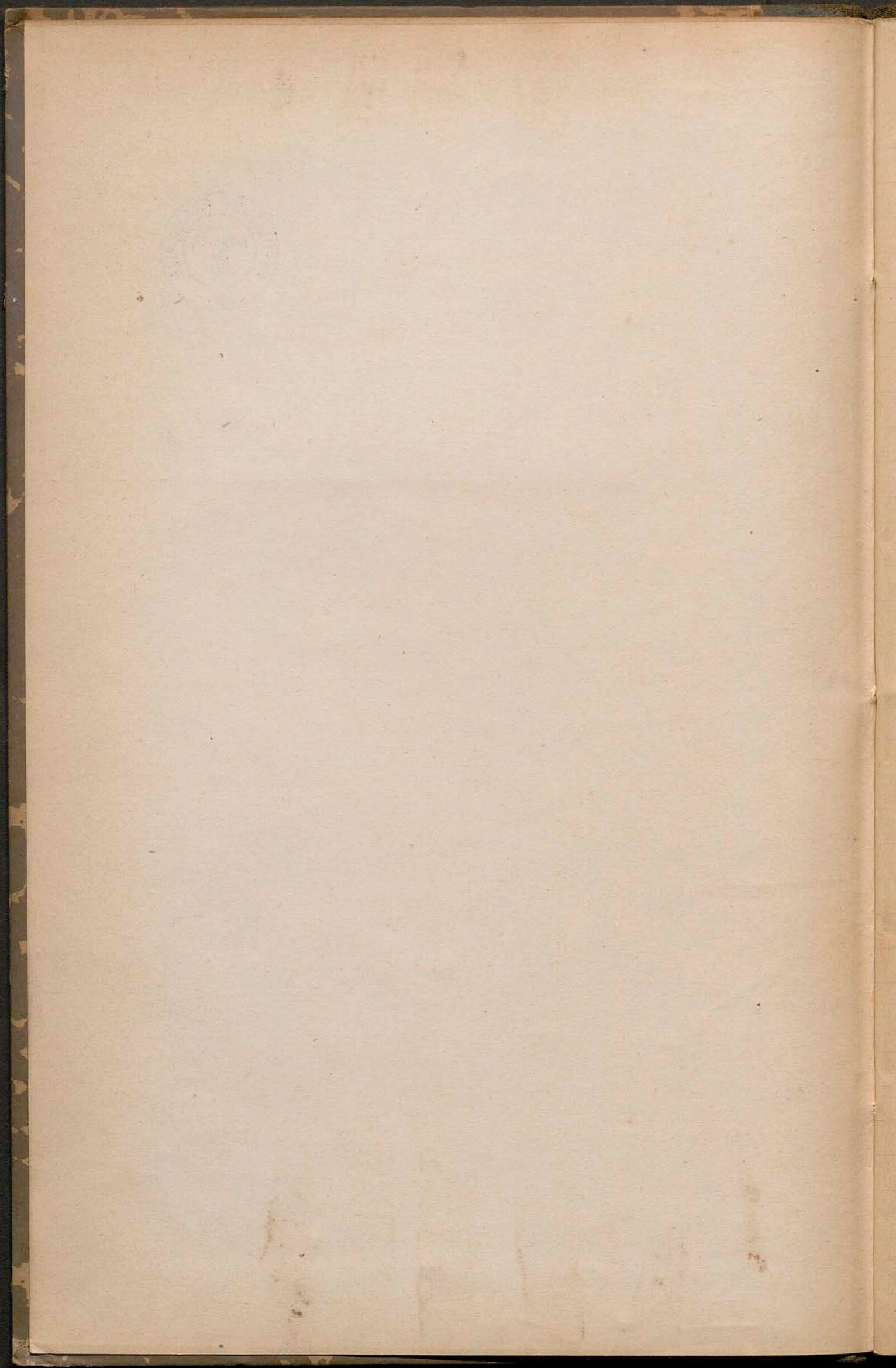
— 3 —

*COMMISSION chargée de l'examen : 1° de la proposition de résolution de M. Paul DOUMER et plusieurs de ses collègues, tendant à la nomination d'une Commission chargée de l'examen des traités de paix ; 2° de la proposition de résolution de M. COUYBA et plusieurs de ses collègues, relative à la nomination d'une Commission chargée de l'examen du traité de paix. (N° 316 et 317, année 1919. — Urgence déclarée.)*

(Nommée le 3 juin 1919).

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : GAVINI.  
2<sup>e</sup> — MAGNY.  
3<sup>e</sup> — Eugène LINTILHAC.  
4<sup>e</sup> — Jean CODET.  
5<sup>e</sup> — DE SELVES.  
6<sup>e</sup> — CHARLES-DUPUY.  
7<sup>e</sup> — COUYBA.  
8<sup>e</sup> — MILLIÈS-LACROIX.  
9<sup>e</sup> — Paul DOUMER.



Séance du 10 juillet 1919

Présidence de M. L. Bachelier en rapport de M. M. Magney sur  
la proposition de M. Paul Doumer et Kowalew.

Le rapport est approuvé  
à l'unanimité après lecture en la forme et sans  
amendement et science immédiate.

L. Bachelier

Le Secrétaire

Ch. D.

J. Magney